

## LA FORMATION

### OBJECTIFS

Le titulaire du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance est un professionnel qualifié compétent pour l'accueil et la garde des jeunes enfants de 0 à 6 ans en structure collective et à domicile.

En soutien de parents et en étroite collaboration avec d'autres professionnels de la santé et du social :

- il répond aux besoins fondamentaux de l'enfant
- participe à des activités d'éveil
- développe son autonomie
- contribue à son éducation et sa socialisation
- assure l'entretien et la sécurisation de l'espace de vie de l'enfant.

### COMPETENCES DEVELOPPEES

- Accompagner le développement du jeune enfant
- Exercer son activité en accueil collectif
- Exercer son activité en accueil individuel

## LE PROGRAMME

### BLOC DE COMPETENCES 1 – ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT

- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte
- Adopter une posture professionnelle adaptée
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
- Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
- Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
- Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant

### BLOC DE COMPETENCES 2 – EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL COLLECTIF

- Etablir une relation sécurisante avec l'enfant
- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, de d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
- Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
- Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle

### BLOC DE COMPETENCES 3 – EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL INDIVIDUEL

- Organiser son travail
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- Elaborer des repas

### Durée

**2 ans** avec environ 800 heures en centre de formation

### Dates

De septembre année N à juin année N+2

### Alternance

Par mois en moyenne 1 semaine en centre formation et 3 semaines sur site employeur

### Public

Personne désireuse d'accompagner les enfants dans les actes de la vie quotidienne, dans leur développement et leurs apprentissages

### Prérequis et cout de la formation

En lien avec la législation de l'apprentissage

### Conditions d'admission

Signer un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation avec un employeur.

Les démarches pour trouver un employeur : s'adresser directement  
-aux mairies pour les écoles maternelles et les centres multi-accueils public  
-aux chefs d'établissement pour les structures privées

### Suivi

Au CFA : chaque apprenti est accompagné par un formateur référent, il apporte le soutien nécessaire à la construction de son parcours de formation et il assure le lien avec le terrain professionnel  
En entreprise : le suivi pédagogique est assuré par un tuteur référent désigné par la structure et par le formateur référent.  
Des rencontres régulières permettent d'évaluer la progression des apprentissages.

MAJ Mars 2022

## MATIERES GENERALES

- Français Histoire-géographie
- Mathématiques Sciences physiques et chimiques
- Education physique et sportive

## EQUIVALENCES ET PASSERELLES

- BAFA
- Formation assistante maternelle (120h)
- CCP2 et CCP3 pour le Titre professionnel Assistant€ de vie aux familles
- UP1 pour la mention complémentaire Aide à Domicile

## Modalités pédagogiques

Méthodes interactives construites à partir des expériences et des savoirs des apprenants

Mises en situation

Travaux de groupe et incitation à l'entraide et la bienveillance

## Modalités d'évaluation

Evaluation des compétences par contrôles des connaissances réguliers – examens blancs

## LA CERTIFICATION

### Matières professionnelles

#### Unité Professionnelle 1

**Accompagner le développement du jeune enfant**

##### Epreuve EP1

-Oral de 25 minutes coef. 6 : exposé et entretien avec le jury à partir de fiches préparées en amont

-Epreuve de Prévention Santé

Environnement Ecrit 1h coef.1

#### Unité Professionnelle 2

**Exercer son activité en accueil collectif**

##### Epreuve EP2

Epreuve écrite d'1h30 coef.4

#### Unité Professionnelle 3

**Exercer son activité en accueil individuel**

##### Epreuve EP3

Oral de 25 minutes coef.4

Temps de préparation : 1H30

Le candidat présente au jury un projet d'accueil à partir d'un ensemble documentaire

### Matières générales

#### Unité générale 1 coef. 3

-**Français** : 10 points, écrit 2h

-**Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique** : 10 points, oral 15 mn

#### Unité générale 2 coef. 2

-**Mathématiques** : 10 points, écrit 1h

-**Sciences physiques et chimiques** : 10 points, écrit 1h minutes)

#### Unité générale 3 coef. 1

**Education physique et sportive**

## EVOLUTION PROFESSIONNELLE

### Opportunité d'emploi pour le titulaire du CAP AEPE

Agent de crèche

Garde d'enfants à domicile

Garde d'enfants au domicile des parents

Animateur petite enfance

Assistante maternelle

### Poursuite d'études

*Préparer un concours de la fonction publique pour devenir ATSEM Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles*

*Préparer un Diplôme d'Etat pour devenir*

Auxiliaire de puériculture

Educateur de Jeunes Enfants

Aide-soignant

*Intégrer un bac professionnel*

Bac Pro Services aux personnes et aux territoires (bac pro SAPAT)

Bac Pro Accompagnement soins et services à la personnes (bac pro ASSP)

Bac Pro Services de Proximité et Vie Locale (bac pro SPVL)